

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

LE PETIT HEMI-LIEN 2025 « 29ème année »

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

N°02/2025 (février) Clap 278ème

Agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIÈGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦ B. 1390 GREZ-DOICEAU

E-Mail : g.e.h@scarlet.be

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. Après-midi de préfér.) ♦ Banque : compte IBAN : **BE48 1149 0592 1427**

Antennes :

- 1- CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 NALINNES ☎ 071/21.68.28
- 2- LIEGE ET REGION : Bd des Combattants, 30/1 4470 Saint-Georges ☎ 0477/133064
- 3- MONS ET REGION : Rue A. Charrettes, les72 - 7390 QUAREGNON ☎ 065/88.51.24
- 4- OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, - 1342 LIMELETTE ☎ 10/40.24.42
- 5- WAVRE ET REGION : Av. Félix Lacourt, 130 - 1390 Grez-Doiceau ☎ 0475/395.396

6. NAMUR ET REGION : Ch. de Dinant, 343/6 - 5000 NAMUR ☎ 081/22.47.59
- 7- LA LOUVIERE : Impasse Salace, 1 7110 LA LOUVIERE ☎ 0473/540 133
- 8- ARLON ET REGION : Chaussée de Florenville,46 6840 MONTPLAINCHAMPS ☎ 0497/504.679
- 9- BRUXELLES : Av de la Basilique, 1/9 1082 BERCHEM-St-AGATHE ☎ 02/465.66.20

Chers amis et amies,

- Contrairement aux autres années, l'Assemblée Générale de l'asbl, ne se tiendra pas au mois de février, mais aura lieu le 13 mars 2025, en fonction des disponibilités de la salle à Clerlande. Tartes et bulles seront de la partie !

Communiquez-nous votre présence afin de commander des tartes en suffisance !

Infos GEH

- Nous vous rappelons votre cotisation de 20 €, montant inchangé, mais qui peut vous permettre une déduction fiscale si vous payez 40€ et que vous indiquez bien en communication « don ».

- Notre « dîner de printemps » aura lieu le dimanche 16 mars au restaurant Les 3 clés à Gembloux, au même endroit que le repas de fin d'année ! Ce repas de fin d'année avait été apprécié par tous les convives, donc nous « remettons le couvert » au même endroit ! Bloquez déjà la date !

Infos générales

- Allocations pour personne âgée (APA) : Pour bénéficier de cette allocation, les personnes de + de 65 ans doivent être reconnues médicalement lors d'une évaluation et répondre aux conditions de revenus. Le Gouvernement Wallon a adopté une modification de cette loi qui vise à augmenter les plafonds pris en compte dans le calcul de l'allocation APA. Cette modification a pour effet principal d'augmenter l'accessibilité à celle-ci.

Attention : les montants actuellement octroyés ne seront pas automatiquement recalculés. La modification se fera à partir de la décision prise dans le cas d'une **révision** ou d'une **nouvelle demande**.

Potentiellement, les personnes qui se sont vu refuser l'APA en raison de revenus trop élevés, pourraient bénéficier de cette modification. (magazinec'est l'Aviq)

- ESENCA (anciennement ASPH) est une association qui lutte pour les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap et atteintes de maladies graves. Elle édite une brochure : « Difficultés à gérer ses biens : comment se protéger et quelles solutions possibles ? » Fini le statut de minorité prolongée, terminé le conseil judiciaire... Aujourd'hui, il faut compter **sur le seul statut de protection conforme à la dignité humaine**.

Ce statut s'occupe tant de la gestion des biens que de la protection de la personne. Se rendre compte qu'un proche éprouve des difficultés à gérer ses obligations, à honorer ses factures... est éprouvant pour tout le monde (la personne, sa famille, ses proches...). Trouver une solution en accord avec le projet de vie de cette personne est possible.

La brochure est **gratuite**, seule la prise en charge des frais d'expédition est demandée au-delà d'un exemplaire. **Commander la brochure 02/515 02 65 – Esenca@solidaris.be**

- Prix réglementés ? Par le passé, nombre de produits voyaient leur prix fixé par les pouvoirs publics (en pratique, par le ministre en charge de l'Economie). Un exemple parlant concernait certains pains. Le boulanger devait en effet les vendre à un prix bien déterminé. Cette époque est révolue. La réglementation des prix n'a plus qu'un rôle résiduaire dans la politique économique. La concurrence prime. Le principe est celui de la libre fixation des prix.

Quelques produits sont néanmoins encore soumis au contrôle des prix. Il s'agit surtout des médicaments et assimilés, comme les implants, les appareils auditifs et

certaines matières premières utilisées par les pharmaciens dans les préparations magistrales. Ces interventions s'effectuent par un régime de fixation de prix ou de marges maxima justifiée par le fait qu'il s'agit de secteurs d'activités à dimension sociale élevée et bénéficiant d'un large financement de la sécurité sociale. Mais pour le reste, la libre concurrence prédomine... du moins dans le respect des règles (Test-Achats :vos droits au quotidien)

- **D**éficit de l'attention et de la concentration post AVC : Les troubles de l'attention et de la concentration sont aussi très fréquemment rapportés par les personnes victimes d'AVC (80 à 90% des personnes ayant fait un AVC sont concernées). En pratique, les personnes ont le sentiment de vite « décrocher » dans une conversation, dans le suivi d'une émission, pour mener à bien une tâche, ou alors l'inattention est à l'origine d'une « distractibilité » entraînant une sensation de perte de mémoire, mais en fait la mémoire n'est pas atteinte, c'est juste une difficulté à fixer ce qui vient d'être dit (enquête CHU Nantes)



. **P**ourquoi les plongeurs plongent-ils toujours en arrière et jamais en avant ? Parce que sinon ils tombent dans le bateau !

- **P**ourquoi les fantômes sont-ils de si mauvais menteurs ? Parce qu'on peut lire à travers eux !

. **Q**uel est le comble pour un électricien ?
De ne pas être au courant !

- **P**ourquoi les squelettes ne se battent-ils jamais entre eux ? Parce qu'ils n'ont pas de tripes !

- **A** l'examen de Doctorat en Pharmacie, l'examineur demande : Comment reconnaît-on les champignons mortels ? Le candidat : A l'autopsie !

- **U**n paysan ramasse des champignons dans un bois. Le vétérinaire du pays s'approche et reconnaît qu'ils sont vénéneux :

Malheureux ! Vous allez vous empoisonner !

Ne craignez rien, Monsieur, ce n'est pas pour les manger... c'est pour les vendre !

- **D**eux amis discutent ensemble. Ils ne se sont pas vus depuis un bout de temps.

- J'ai entendu dire que tu t'es remarié.

- Oui, c'est ma quatrième fois.

- Et les précédentes ?

- Toutes mortes, toutes.-

- Mon Dieu! Et comment ?-

- La première a mangé des champignons vénéneux- --

- Pour l'amour du ciel! Et la deuxième ?

- Aussi-

- Et la troisième a mangé aussi des champignons vénéneux ?

- Non, non, d'une fracture du crâne.

- Un accident?

- Non, elle n'a pas voulu manger les champignons...

- **S'**aimer soi-même, c'est l'assurance d'une longue histoire d'amour (Oscar Wilde)

- **L**e seul amour fidèle, c'est l'amour-propre (Sacha Guitry)

- **J**e m'endors plus facilement depuis que je lis des auteurs qui ne sont pas des lumières (Philippe Bouvard)

- **I**l m'est arrivé de prêter l'oreille à un sourd, il n'entendait pas mieux (Raymond Devos)

- **J**e vous écrirai demain sans faute !

Ne vous gênez pas, écrivez comme d'ordinaire (Rivarol)

- **A**lors, quand est-ce que vous nous pondrez quelque chose ? Je ne ponds plus, ça introduit des coquilles dans le texte (Antoine Blondin).

Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois de février 2025 nous penserons : : le 11 à Maggy LHOST, le 13 à Martine GAILLY, le 17 à Anne DELVAUX, le 18 Eliane CLASSE et le 23 à Thierry CARIERE

Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Vous aurez à présent une « carte virtuelle e-carte » ou un mail de souhaits envoyé par Mireille CROES. Nous savons que vous appréciez chaque fois cette petite attention même si une réaction de remerciement n'est pas toujours reçue par Mireille.

Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE41149059214- 27 Exonération de 45% pour tout don de 40.00 €



- **Merci** à celles et ceux qui nous ont, sans attendre, déjà renouvelé leur adhésion au **GEH** en réglant leur cotisation et, si, sous forme de don (minimum 40€) en indiquant bien « **DON** » en communication (considéré bien entendu comme en ordre en interne).

Le **SPF Finances**, dans son dernier courrier en date nous rappelle avec insistance les impératifs en la matière, notamment celui de leur communiquer le **NN** (numéro National) de chaque donateur dans la liste qu'**Isabel**, notre trésorière, leur enverra avant le 1^{er} mars via **Belgotax**. Chaque donateur recevra son attestation fiscale jointe au prochain Petit Héli-Lien de mars.

- **Comme annoncé ci-dessus**, les premières occasions de nous revoir se situeront dans le courant de mars prochain. Deux dates fort rapprochées l'une de l'autre (**13** et **16** mars) et pour lesquelles nous avons bien sûr besoin de votre réaction en temps voulu.

- **L'Assemblée Générale du jeudi 13** se veut, elle, ouverte à tous par soucis de transparence, L'occasion ainsi pour chacun de voir, d'entendre et de questionner sur les événements qui ont donné à 2024 le caractère convivial souhaité. Faites-nous donc savoir si nous aurons l'honneur de vous compter parmi nous car il nous importe de pouvoir commander tartes et bulles en suffisance comme il se doit.

- **Pour notre 3^{ème} dîner** de printemps du dimanche **16 mars**, vous pouvez déjà trouver ci-après le coupon-réponse avec toutes les infos nécessaires. Merci de nous donner assez vite tout au moins votre intention de venir relever de votre présence le caractère tout aussi convivial de mise une nouvelle fois.

- Nouvelles de notre **goûter de Noël** du 19 décembre 2024 (**Mireille Croes**)

C'est avec joie que nous nous sommes retrouvés nombreux (23) cet après-midi ... pluvieux de décembre. Ce qui n'a pas empêché la bonne humeur d'être au rendez-vous, couplée au plaisir de se retrouver.

Nous y avons tout d'abord eu l'occasion d'évoquer les anniversaires de nos membres du mois de décembre.

Puis, après le **quizz** musical initial- histoire d'aiguiser la mémoire des uns et des autres en ce domaine - c'est ensuite un **KaraoKé** qui a permis aux candidats - chanteurs d'exercer leurs cordes vocales, pendant que de délicieux cougnous et chocolat chaud étaient dégustés par toute l'assemblée « gourmande » et que chacun reprenne la route avec un cougnou pour la maison.

Vivement notre prochaine rencontre !!

**Dîner de printemps GEH le dimanche 16 mars 2025 à midi :
Hôtel Best western 'Les 3 Clés' à Gembloux**

Chaussée de Namur, 17 5030 Gembloux

Itinéraire : Autoroute E411(Bruxelles-Namur) - sortie 11 Thorembois - Sur la gauche au 1er rond-point de Gembloux (possible de couper juste avant le carrefour)

Apéritif - 2 zakouskis

- **Entrée** : Scampis flambés au pastis et crème, tartare de tomates.
- **Plat** : Rumsteak d'agneau cuit à basse température, sauce au marron, légumes de saisons.
- **Dessert** : Parfait glacé à l'ananas et coulis de caramel.
- **Moka** et mignardises.

😊 Apéritif, 1/4 vin, eau, café sont offerts par le GEH !!

Coupon-réponse :

A renvoyer de préférence par mail à cevada.isa@gmail.com **uniquement. (Pas par Tél.) Merci.**
ou par la Poste : Isabel Cevada (Clos Adolphe Sax, 3 - 1342 Limelette)

Nom : Prénom :

☎ : /

GSM : / (indispensable)

Participera au dîner GEH et sera accompagné de (nombre).....personne(s)

Et verse donc x 25 € / membre GEH **(en règle de cotisation)**

Ou accompagnant direct, **au lieu de 55 € 😊 !!**

Soit 64 % prise en charge par le GEH

..... x 45 € / non membre GEH

Soit la somme totale de € **pour le 28 février au plus tard.**

Attention : aucune inscription ne sera prise après cette date

sur le compte **BE48 1149 0592 1427** du GEH avec en communication : **« Printemps »**

*En cas de problème vous devez impérativement nous le signaler au **plus tôt** au **0478/618.643** (GSM de Thierry) afin que nous puissions décommander à temps votre repas. **A défaut, il vous le sera compté au prix plein.***

Nous vous y attendons nombreux !!